Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 056-215600974-20260423-2026_31-DE

COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE ORDINAIRE du 23 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-trois avril à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué le seize avril deux mil vingt-six, s'est réuni à la salle du conseil en mairie, sous la présidence de M. LE CALVÉ Pascal, Maire.

Nombre de membres en exercice : 27
Nombre de membres présents : 22

Étaient présents :
M. LE CALVE Pascal, M. KERVADEC Hervé, Mme PUREN Isabelle, M. MAHO Thierry, Mme JACOB Marina, M. JOSSE Sylvain, Mme SIMON Julie, M. BOUCHARD Clément, Mme MORVILLE-HEURTEBIS Anne, M. ROLLAND Jérôme, Mme LE LIBOUX Leslie, Mme LEMEL Evelyne, M. COSTA Sébastien, Mme STEPHANT Sabrina, Mme LE NEILLON Catherine, M. COLLET Boris, Mme BERTUZZI Jessica, M. LEROUX Mathis, Mme KERVADEC Héloïse, M. MALLET Patrick, M. LE ROCH Freddy, Mme DURIEZ Christine.

Avaient donné pouvoir :
M. BUCHER Aurélien a donné pouvoir à M. LE CALVE Pascal.
Mme BONNEC Katia a donné pouvoir à Mme JACOB Marina.
M. TUAL Matthieu a donné pouvoir à M. BOUCHARD Clément.
Mme GAGNON Béatrice a donné pouvoir à M. MALLET Patrick.
M. MURAILLE Arnaud a donné pouvoir à M. JOSSE Sylvain.

Mme LEMEL Evelyne a été désignée secrétaire de séance.

N°	OBJET
2026-31	**Election des administrateurs élus du CCAS.**

Par délibération n° 27 du 2 avril 2026, le conseil municipal a fixé à 16 le nombre de membres du conseil d'administration du CCAS.

Monsieur le Maire propose de procéder au vote des 8 administrateurs élus.

L'élection se fait au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel.

Les élus de la majorité proposent les candidats suivants : Isabelle PUREN, Julie SIMON, Anne MORVILLE HEURTEBIS, Sylvain JOSSE, Sabrina STEPHANT, Evelyne LEMEL, Catherine LE NEILLON, Marina JACOB et Aurélien BUCHER.

Les élus de l'opposition proposent le candidat suivant : Christine DURIEZ

Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 056-215600974-20260423-2026_31-DE

La liste de la majorité a reçu 23 votes soit 7 sièges et celle de l'opposition a reçu 4 votes soit 1 siège.

Les administrateurs élus du CCAS sont les suivants : Isabelle PUREN, Julie SIMON, Anne MORVILLE HEURTEBIS, Sylvain JOSSE, Sabrina STEPHANT, Evelyne LEMEL, Catherine LE NEILLON et Christine DURIEZ.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Pascal LE CALVE

